

A.P.C.P
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 830, route de Salon – 13560 SENAS
RCS TARASCON en cours d'immatriculation

ACTE DE NOMINATION DE PRESIDENCE

Le soussigné :

Monsieur PIERARD Alexandre, né le 14 juin 1982 à SALON-DE-PROVENCE (13), de nationalité Française,
demeurant 830, route de Salon – 13560 SENAS.

Actionnaire unique détenteur des mille actions composant le capital social, à l'issue de la signature des statuts sociaux constitutifs de la Société « A.P.C.P » SASU,
acte la nomination du premier Président de la Société, conformément aux dispositions du TITRE X – DESIGNATION DES ORGANES SOCIAUX des statuts de ladite société.

A cet effet, il décide ce qui suit :

I - NOMINATION DU PRESIDENT

L'actionnaire unique nomme en qualité de Président de la Société :

Monsieur PIERARD Alexandre, né le 14 juin 1982 à SALON-DE-PROVENCE (13), de nationalité Française, demeurant 830, route de Salon – 13560 SENAS, pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi qu'à la Chambre des Métiers du Vaucluse.

L'actionnaire unique déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – POUVOIRS DU PRESIDENT

Le Président exerce ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au TITRE X des statuts.

III - REMUNERATION DU PRESIDENT

En rémunération de ses fonctions, le Président aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à SENAS,
Le 5 avril 2024.

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Pour la Société
« A.P.C.P » SASU
PIERARD Alexandre – Actionnaire Fondateur Unique

***Mention manuscrite du Président :**
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

